



## ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION

**Modification de la circulation sur portion de route dans le sens de la « Poste » vers le « chemin de la Ferme » : Route en sens unique et permission de stationner sur VC n° 34 - Route de Saint Martin Les Périls – 05/03/2023**

**Le Maire de la commune de Montrottier (Rhône),**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.4 ;  
**Vu** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

**Vu** la demande du 31 janvier 2023 de Michel GOUGET, maire de la commune de Montrottier,

**Considérant** qu'une brocante aura lieu le dimanche 5 mars 2023 situé sur la Voie communale VC n° 34 , « route de Saint Martin les Périls » entre « la Poste » et « chemin de la Ferme » à Montrottier,

**Considérant** que des accidents ou des incidents pourraient se produire si son accès n'était pas limité,

### ARRÊTÉ :

**Article 1er :** Dans le cadre d'une Brocante, du samedi 4 mars 2023 à 20 H au dimanche 5 mars 2023 à 20 H, située sur la voie communale VC n° 34 « Route de Saint Martin les Périls » dans le sens de la « Poste » vers le « chemin de la Ferme » à Montrottier,

**Article 2<sup>ème</sup> :** Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de la brocante, dans le sens de la « Poste » vers le « chemin de la Ferme », seront soumis, aux restrictions suivantes :

- Restriction de la circulation sur une seule voie,
- Limitation de la vitesse à 30km/h,
- Interdiction de dépasser,
- Stationnement autorisé le long de la voie sur le côté gauche.

**Article 3<sup>ème</sup> :** La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par les services communaux, pendant la période des travaux.

**Article 4<sup>ème</sup> :** Tous les agents de la force publique seront chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à :

- Gendarmerie de Saint Laurent de Chamousset.

Fait à Montrottier, le 31 janvier 2023,

Le Maire,

Michel GOUGET.

